



# COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY – ISÈRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 3 mars 2016

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 14

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BERNIER Luc, BECKER Clémentine, FRANDON Jean-Claude, GIRIER Laurent, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, SERPINET Claude, MOLLY-MITTON Anne, METAY Marie-Andrée.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS** : JURY Cyril, PONS Eve, PUPAT Gishlène .Pouvoirs de Vote : Gishlène PUPAT pour Luc BERNIER et Eve PONS pour Brigitte GUEDENET.

Mme Marie-Andrée METAY a été nommée secrétaire de séance.

2016D-0017 affectation des résultats 2015

### AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créateur)-	
Plus-values de cession des éléments d'actif	
Virement à la section d'investissement	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT</b>	<b>107 604.33</b>
<b>DEFICIT</b>	
<b>A) EXCEDENT AU 31.12.2015</b>	<b>323 309.25</b>
Affectation obligatoire :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
* aux réserves réglementées	
(plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (cpte 1068)	<b>95 904.92</b>
Solde disponible affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves "compte 1068"	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur)	<b>227 404.33</b>
(si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créateur pour..... francs)	
Déficit résiduel à reporter (budget primitif 20... ( n+1)	



## COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY – ISÈRE

B) <u>DEFICIT AU 31/12/20...</u> Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Reprise sur l'excédent antérieur reporté	
(report à nouveau créditeur)  Déficit résiduel à reporter (budget primitif 20...(N+1) Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) LE CAS ECHEANT : AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	
Fait à St-BARTHELEMY le 3 mars 2016  Le Maire	
Délibéré par le Conseil Municipal le 3/03/2016	
Nombre de membres en exercices : 15 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 14 Votes : Pour. 14.... Contre ..... Abstentions.....	

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélemy le 3 mars 2016  
Le Maire, Gérard BECT





# COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY – ISÈRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 3 mars 2016

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 14

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BERNIER Luc, BECKER Clémentine, FRANDON Jean-Claude, GIRIER Laurent, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, SERPINET Claude, MOLLY-MITTON Anne, METAY Marie-Andrée.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS** : JURY Cyril, PONS Eve, PUPAT Gishlène .Pouvoirs de Vote : Gishlène PUPAT pour Luc BERNIER et Eve PONS pour Brigitte GUEDENET.

Mme Marie-Andrée METAY a été nommée secrétaire de séance.

2016D-0018 vote des taux d'imposition communaux

M BECT, Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux, notamment :

- les limites de chacun d'après la loi de janvier 1980
- les taux appliqués l'année dernière

Il explique que le montant des bases prévisionnelles n'est à ce jour pas encore communiqué par les services fiscaux pour l'année 2016.

**Le Conseil après réflexion,**

**DECIDE** à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2016.

**Pour mémoire rappel des taux d'imposition communaux**

TH 10.91%  
FB 19.01%  
FNB 58.91%

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 3 mars 2016

Le Maire, Gérard BECT





# COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY – ISÈRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 3 mars 2016

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BERNIER Luc, BECKER Clémentine, FRANDON Jean-Claude, GIRIER Laurent, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, SERPINET Claude, MOLLY-MITTON Anne, METAY Marie-Andrée.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS** : JURY Cyril, PONS Eve, PUPAT Gishlène .Pouvoirs de Vote : Gishlène PUPAT pour Luc BERNIER et Eve PONS pour Brigitte GUEDENET.

Mme Marie-Andrée METAY a été nommée secrétaire de séance.

2016D-0019 vote de la proposition de budget primitif  
2016

M BECT expose au Conseil Municipal les conditions de préparation du budget primitif 2016, le programme des travaux, et donne connaissance des différentes prévisions budgétaires de l'année, tant en section de fonctionnement que d'investissement.

**Après avoir entendu la proposition de budget**

**Le Conseil Municipal,  
À l'unanimité,**

**ADOPTE** le budget primitif 2016 arrêté comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT :</b>	<b>732 414 euros</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>685 379 euros</b>

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 3 mars 2016

Le Maire, Gérard BECT





## COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY – ISÈRE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 3 mars 2016

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 14

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BERNIER Luc, BECKER Clémentine, FRANDON Jean-Claude, GIRIER Laurent, GUEDENET Brigitte, GUILLOT Bernard, POINT Bruno, SERPINET Claude, MOLLY-MITTON Anne, METAY Marie-Andrée.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS** : JURY Cyril, PONS Eve, PUPAT Gishlène .Pouvoirs de Vote : Gishlène PUPAT pour Luc BERNIER et Eve PONS pour Brigitte GUEDENET.

Mme Marie-Andrée METAY a été nommée secrétaire de séance.

2016D-0020 Circulation Allée des Acacias
--

Le 4 novembre 2015 les riverains des allées des Acacias et des Cyprès ont adressé une pétition aux élus pour demander une modification de l'organisation de la circulation sur ces voies.

Le conseil lors de sa réunion du 25 novembre 2015, après délibération, décide à l'unanimité de maintenir la solution en place :

- circulation en sens unique dans le sens ouest/est sur l'allée des Acacias.

Lors de la réunion du 27/01/2016 des riverains, signataires de la pétition ont renouvelé leur demande de modification.

Après échange d'arguments et l'émission de quelques réserves ils se sont prononcés pour la solution suivante (déjà présentée dans la pétition) :

- circulation dans les deux sens avec la signalétique « sens interdit » et « sauf riverains » aux entrées des voies sur la route de Marcollin et la route de Grenoble.

Cette solution revient, de fait, à privatiser des voies publiques au seul bénéfice des riverains, à l'exclusion de tous les autres usagers. On peut estimer que cela représente une discrimination, une inégalité par rapport au droit de circuler, ce qui ne manquerait d'être relevé par nos citoyens.



## COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY – ISÈRE

Dans ce contexte deux options, discutées aujourd'hui, se dégagent :

Option 1 : circulation en sens unique dans le sens ouest/est sur l'allée des acacias (solution actuellement en place)

Option 2 : circulation dans les deux sens pour tous les usagers, sans limitation aux seuls riverains,

**le Conseil après avoir délibéré,**

**DECIDE** d'adopter l'option 2 à 13 voix pour et 1 abstention

**PRENDRONT** toute mesure pour assurer la sécurité dans cette nouvelle configuration.

**DIT par conséquent** que cette option pour être mise en œuvre, demandera une redéfinition des vitesses autorisées sur l'ensemble des segments, une signalétique adaptée et toute disposition permettant d'assurer la sécurité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 3 mars 2016

Le Maire, Gérard BECT

